

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 22 septembre 2022

L'État finance 4 projets de transport en commun de l'Eurométropole de Strasbourg

Jean CASTEX, ancien Premier ministre, président de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France), **Josiane CHEVALIER**, préfète de la région Grand Est, préfète de la Zone de Défense et de Sécurité Est et préfète du Bas-Rhin et **Pia IMBS**, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) ont signé aujourd'hui 4 conventions de financement de l'État à hauteur de plus de **16,6 millions d'euros** en faveur de projets de transports en commun de l'EMS, sur un montant total de 115,5 millions d'euros.

Les 4 projets de l'Eurométropole de Strasbourg qui font l'objet de conventions de financement signés ce jour ont été retenus dans le cadre du [4ème appel à projets de transports en commun en site propre et pôles d'échange multimodaux](#). En effet, c'est en octobre 2021, que le Premier ministre avait annoncé les résultats à Tourcoing et a décidé de doubler l'enveloppe en le portant à 900M€ en ajoutant 450M€ issus du « Plan de Relance 2020-2022 ».

Concrètement, il s'agit des projets suivants :

- L'**extension de la ligne de tramway F** vers l'ouest qui permettra de desservir un secteur stratégique de développement de l'agglomération strasbourgeoise, en offrant une connexion directe vers le centre-ville de Strasbourg depuis l'entrée de Wolfisheim en passant par Eckbolsheim et les quartiers de Koenigshoffen et du Hohberg, le long de « l'axe est-ouest »
- L'**extension de la ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) G**, longue de 4 kilomètres entre la Gare centrale et le pont du Danube, qui desservira notamment le quartier de la Laiterie, le Nouvel hôpital civil, le centre administratif, le centre commercial Rivétoile ainsi que le nouvel écoquartier Danube ;
- L'aménagement de **deux pôles d'échanges multimodaux (PEM)** : celui de **Mundolsheim** et celui de **Vendenheim** afin d'accroître l'attractivité des modes alternatifs à la voiture individuelle et l'amélioration de l'organisation des conditions d'un report modal, notamment en entrée d'agglomération strasbourgeoise.

Ces projets sont les premiers des 6 dossiers de l'EMS lauréats de ce 4ème appel à projet, qui soutiendra également, outre le pôle d'échanges multimodal de Schiltigheim-Bischheim, l'extension du tramway nord/maillage nord-est, qui s'inscrit par ailleurs dans les objectifs d'amélioration de la desserte des institutions européennes et quartiers environnants du contrat triennal Strasbourg capitale européenne.

Ces 6 projets de l'EMS lauréats de ce 4ème appel à projet bénéficieront ainsi en totalité de 40,89 M€ de subventions de la part de l'État, sur un total de 92 M€ de subventions accordées dans le Grand Est, marquant ainsi l'engagement de l'État aux côtés des collectivités territoriales pour réussir la **transition écologique** via le développement des **mobilités décarbonées** ainsi que son action concrète dans le quotidien des Français et des usagers en développant des infrastructures de qualité pour leurs déplacements quotidiens.

Sur l'AFIT France : L'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFIT France) est un établissement public national ayant pour mission de participer au financement de projets d'infrastructures de transport et de mobilités. Ses champs d'intervention vont de la ligne à grande vitesse

(LGV), des infrastructures routières, des transports en commun, des ports maritimes et voies navigables, à la continuité cyclable en passant par le littoral.

L'AFIT France met en œuvre la programmation de la loi d'orientation des mobilités (LOM), de grands projets structurants (canal Seine Nord Europe, tunnel transalpin Lyon-Turin) et le volet transports du plan de relance.

Le budget annuel de l'Agence dépasse 3,5 milliards d'Euros. L'AFIT France est gouvernée par un Conseil d'administration dont le président est nommé par le Président de la République. Le budget de l'agence provient de recettes affectées : taxes sur les carburants et le transport aérien, taxe et redevance versées par les sociétés concessionnaires d'autoroutes, amendes des radars automatiques et contribution du secteur aérien.

Pour en savoir plus : www.afit-france.fr. Vous y trouverez notamment : les rapports d'activité ([rapport d'activité 2021](#)), les [Actes du colloque européen PFUE](#) du 22 février 2022 « Décarbonation des Mobilités / L'avenir du financement des infrastructures de transport - Regards croisés : science et acteurs publics » les budgets, les communiqués de presse, le relevé des délibérations du Conseil d'administration ...



Contacts presse

Service de la Communication Interministérielle
Tél : 06 45 59 26 76
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

AFIT France
Tél : 01 40 81 10 61
contact@afit-france.fr
katrin.moosbrugger@afit-france.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

[f](#) @PrefetGrandEstBasRhin

[t](#) @Prefet67

[in](#) @Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin